



UNE FORMATION CONTINUE INDIVIDUALISEE (FCI)

Il s'agit d'un suivi individualisé par un pair qui se déroule dans l'établissement du professeur concerné **au plus près de sa réalité professionnelle**. L'enseignant porte un **regard distancié** sur ses pratiques et cherche **des solutions** pour ajuster et consolider ses gestes professionnels avec l'aide du professeur accompagnant. Ce dispositif est mis en œuvre avec l'accord de l'enseignant à la suite d'un entretien préalable avec la chargée de mission.

L'accompagnement se déroule en partenariat avec le chef d'établissement et l'inspecteur référent. Il s'étend sur 4-5 mois.

Contact : [christiane.baldensperger\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:christiane.baldensperger(at)ac-strasbourg.fr)

Bureau : 03 88 23 36 61

Port. : 06 83 99 19 25

<https://www.ac-strasbourg.fr/pro/accompagnement-individualise-second-degre/>